



**Ville d'Evian**  
LA BEAUTÉ NATURELLE

**COMPTE RENDU –**  
**3e Réunion comité de quartier**  
**Grottes-Grande Rive**

**VILLE EVIAN-** Réunion du 10 mai 2016- Salle de quartier de Grottes - 19h30-21h30

Ref : CM/ G. DF/05-2016

**Etaient Présents :**

Madame Isabelle Lavanchy, *Présidente du Comité de quartier*  
Madame Viviane Viollaz, *Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers.*  
Monsieur Alain Bonidal, *membre du comité de quartier*  
Madame Patricia Llabres, *membre du comité de quartier*  
Madame Mireille Charvet, *membre du comité de quartier*

**Participaient également :**

Madame Géraldine Debard-Feyeux, *Référente comités de quartiers – Ville Evian*  
Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Evian*

**Excusé(e)s :**

Madame Corinne Guillou, *membre du comité de quartier*  
Madame Micheline Trentinella, *membre du comité de quartier*  
Monsieur Eric Lignet, *membre du comité de quartier*  
Madame Josiane Lei, *1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire*  
Madame Pascale Escoubès, *invitée au titre d'Elue habitant le quartier*  
Madame Maud Perrot, *Chargée de mission- Ville Evian*

**Absent :**

Monsieur Stéphane Dupéron, *membre du comité de quartier*

**Ordre du jour :**

- 1- Préambule
- 2- Photo de groupe des membres du comité de quartier (annulée compte tenu du nombre d'absents)
- 3- Suivi de situations
- 4- Développement du projet de comité de quartier
- 5- Informations aux membres
- 6- Questions des membres du comité
- 7- Fixer nouvelle date de réunion

## 1- Préambule

La Présidente du comité de quartier, Madame Isabelle Lavanchy, a débuté la séance en remerciant les membres de leur présence avant d'excuser Mesdames Guillou, Trentinella, Lei, Perrot et Escoubès retenues par d'autres obligations ainsi que Monsieur Lignet, hospitalisé. Madame Lavanchy a ensuite présenté à l'Assemblée Monsieur Vouaux, Directeur des Services techniques qui s'est joint à la séance en vue de permettre un apport sur les questions techniques qui peuvent se poser.

La Présidente a rappelé l'objet de cette réunion, dédiée essentiellement à avancer dans la définition du projet de comité de quartier.

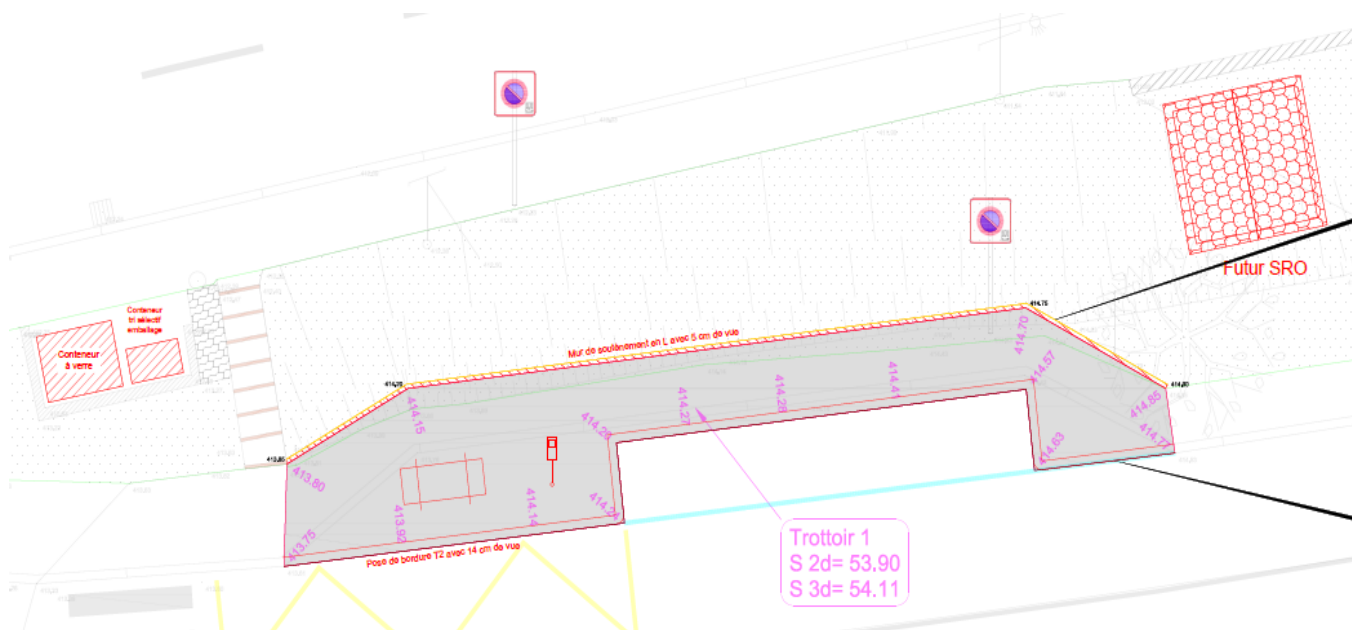
## 2- Photo de groupe des membres du comité de quartier

Compte tenu du nombre important de personnes absentes, la photo de groupe a été reportée à la prochaine réunion.

## 3- Suivi de situations

Madame Lavanchy a donné la parole à Mr Vouaux afin qu'il puisse présenter aux membres les différents travaux en œuvre ou à venir de manière proche sur le quartier.

Mr Vouaux a évoqué la mise en place, en cours, de SRO (équipements pour le haut débit) Avenue d'Ausnière. Il sera aussi procédé à un aménagement du trottoir avenue d'Ausnière.



D'ici le début d'été, Monsieur Vouaux a, par ailleurs, annoncé le démarrage de travaux d'eau et d'assainissement chemin de la Croix de la Mission, sur sa partie basse en accompagnement de la construction de l'immeuble Port Royal. Il va être réalisé une modification avec renforcement des réseaux d'eau usées/pluviales et potable. Les riverains seront prévenus en amont du début du chantier de possibles perturbations. Madame Viollaz a remercié les membres de bien vouloir se faire les relais de ces informations dans leur quartier.

Monsieur Vouaux a de plus annoncé qu'avenue Jean Léger, au pied du mur de la rue Tardy, un chemin piétonnier va être tracé dans les prochaines semaines.

Les membres du comité de quartier estiment que les réponses apportées par la Ville dans le précédent compte-rendu ne les satisfont pas.

#### 4-Développement du projet de comité de quartier

Les membres du comité ont précisé que leur projet de comité de quartier est pour le moment au point mort. Projet, qui d'ailleurs reste à définir. Ils disposent de plusieurs pistes :

- Projet de construction d'une structure de loisirs pour les jeunes du quartier
- Projet d'apéritif de quartier

Les membres ont souligné que leur principale difficulté réside dans le fait qu'ils ne se sont pas rencontrés en dehors des réunions avec la municipalité. Compte tenu de cette difficulté, Madame Lavanchy a proposé un temps d'échange. Les membres ont abordé un nouveau projet : celui de boîtes à livres positionnées dans le quartier permettant des échanges gratuits de livres. Il s'agit d'un concept qu'ils ont vu à l'œuvre dans d'autres villes et qu'ils ont trouvé sympathique et générateur de lien de social.

Mesdames Viollaz et Lavanchy les ont encouragés à définir ensemble, un projet commun et à transmettre à la Ville un document de présentation. La ville se fera un plaisir de les épauler, une fois le projet accepté, que ce soit sur le plan de prêt de matériel – fonction des disponibilités et possibilités comme sur celui de la communication.

Les membres ont décidé de se rencontrer entre eux afin d'avancer sur ces questions. A cet effet, ils demandent à ce qu'il soit communiqué à chacun d'entre eux leurs coordonnées téléphoniques. Madame Debard-Feyeux, référente comités de quartiers, va demander aux membres non présents s'ils acceptent.

Les membres du comité présents retiennent pour le moment de manière prioritaire 2 projets de comité : l'idée d'un apéritif de quartier et de leur boîte à livres. Pour la boîte à livres, ils vont tenter de définir un lieu stratégique dans leur quartier.

En termes d'actions entreprises par les membres pour se faire connaître auprès des habitants de leur quartier, ceux-ci restent indécis quant à la création d'une boîte aux lettres électronique. Ils se sont essentiellement fait connaître auprès de leurs environnements sociaux proches (voisins et familles-amis).

Ils notent que les habitants du quartier qui les interpellent, au titre de membres du comité, leur font surtout remonter des doléances.

#### 5-Questions des membres du comité

Urbanisme : Un immeuble de logements sociaux va-t-il être construit à côté du 16 avenue d'Abondance.

Réponse : Après étude, le projet envisagé n'est pas réalisable.

Pourquoi la Ville d'Evian n'impose-t-elle pas une harmonie d'architecture ? Les membres trouvent que certaines constructions actuelles tant dans leur physionomie que par leur ampleur, dénaturent la ville. Il est notamment fait allusion au projet Port Royal.

Réponse : Le PLU encadre les constructions. Les communes sont contraintes par d'autres documents qui imposent une vision et que la commune doit respecter (par exemple : le Schéma de Cohérence Territorial – SCOT- : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire/Urbanisme/Les-principales-regles-regissant-le-droit-de-l-urbanisme-en-Haute-Savoie/Le-SCOT-et-le-PLU>

Par ailleurs, les constructions les plus anciennes sur le secteur sont très hétéroclites. Ce qui rend difficile un projet d'uniformisation. Le futur PLU sera plus exigeant sur cet aspect. Les villas quai Paul Léger seront identifiées comme élément de patrimoine remarquable donc préservées sauf cas exceptionnel.

Les membres sont interpellés par le prix du foncier à Evian. Ils remarquent que de nombreux bâtiments d'habitations se construisent mais ne sont pas accessibles aux Evianais ni aux habitants de

la région du fait de leurs prix astronomiques, comme par exemple l'immeuble La Coupole. La ville se retrouve avec de nombreux bâtiments neufs et inoccupés une grande partie de l'année. Les constructions ne succèdent mais ne permettent pas aux locaux de se loger.

Réponse : Le PLU prend en compte cela. Une part de 25% de logements sociaux est prévue dans les nouvelles constructions.

Le Conseil municipal a d'ailleurs voté pour la création d'un projet immobilier sur un terrain communal pour les primo-accédant et a souhaité permettre aux évianais d'en bénéficier en priorité. Pour cela, des critères de revenus abaissés ont été retenus et des conditions d'habitation permettront de proposer ces logements aux jeunes évianais souhaitant acheter.

Les programmes sont maîtrisés et une réserve foncière est réalisée par la municipalité. L'équipe municipale est très attentive à ces questions.

La Ville ne peut cependant pas agir sur le prix que demandent les propriétaires ni sur le choix des ventes des propriétaires.

Toujours en urbanisme, les membres portent à l'attention de la Ville le cas de l'immeuble Saint-Georges terminé en apparence seulement. La ville a-t-elle des informations sur la commercialisation ? Beaucoup d'appartements sont vides- est-ce normal ?

Réponse :

La ville n'a pas la maîtrise sur les appartements. A notre connaissance, seulement un ou 2 appartements ne seraient pas vendus.

Voirie :

Au niveau du Hilton, il a été installé à hauteur des passages piétons des poteaux de protection. Cela va-t-il être étendu à l'ensemble de la Ville.

Réponse : Il s'agit d'une zone test qui a été mise en place pour répondre à des spécificités du secteur. Cette pré-signalétique entend éviter le stationnement intempestif de véhicules sur le trottoir. Une étude est en cours sur l'avenue des Grottes.

Chemin du Parc d'Aunière, la numérotation des immeubles est trompeuse. Serait-il possible de faire quelque chose afin de la rendre plus cohérente ?

Réponse : Si une modification est possible, elle nécessite que les habitants le souhaitent vraiment et aient bien envisagé tout ce qu'un changement de numéros comporte comme conséquences pour eux (changement d'adresse à communiquer à l'ensemble des services administratifs, papiers d'identités, abonnements, etc.) La Ville a besoin avant toute prise de décision qu'une demande écrite signée de la majorité des co-propriétaires lui soit adressée.

Il avait un temps été question de travaux au niveau du carrefour de l'établissement thermal ? Qu'en est-il ?

Réponse : Une restructuration de la Place est à l'étude. Elle prend en compte le carrefour.

Les membres insistent sur la question du stationnement résidentiel. Ils ne comprennent pas pourquoi un tarif préférentiel pour les résidents d'Evian ne peut pas être accordé par la Ville. Ils estiment que les habitants devraient pouvoir bénéficier de ce petit privilège.

Réponse : La ville ne souhaite pas distinguer une catégorie d'usager plutôt qu'une autre pour le stationnement en surface afin de favoriser la rotation des véhicules. La commune propose des tarifs d'abonnements plus avantageux pour les évianais en stationnement souterrain.

Où en est la reprise de la supérette des Grottes ? Y a-t-il des propositions ? Si de possibles acquéreurs se font jour, vers qui faut-il les orienter ?

Réponse :

Plusieurs propositions ont été faites concernant la reprise de la supérette mais n'ont pas abouti. Si vous souhaitez orienter de potentiels acquéreurs, il convient de les orienter en mairie.

Animation/Culture :

Les membres relèvent le dynamisme d'Evian tant en termes d'animations que de propositions de manifestations ludiques et culturelles.

Réponse : L'événementiel a vocation à continuer de se développer sur Evian.

Les membres se sont dits insatisfaits de la réponse apportée par la Ville concernant leur question lors de la 2<sup>e</sup> réunion du comité portant sur le manque de disponibilités de salles de réception pour les mariages et fêtes familiales. Ils reformulent leur question en spécifiant qu'il était fait allusion à un manque de salles à dimensions et vocations familiales.

Réponse : la maison des associations est la salle mise à disposition par la Ville. Nous avons également de nombreux partenaires privés qui disposent de salles de réception.

Les membres du comité de quartier soulignent qu'ils ont eu un retour positif des habitants concernant le terrain de boules du mur blanc qui a été refait.

## 6- Informations transmises aux membres

LE TOURNOI DE BOULES INTER QUARTIERS REPORTE EN RAISON DE LA FETE DES MERES- Le concours de boules inter-quartiers initialement prévu le 29 mai est reporté au 28 Août. Les Evianais souhaitant participer peuvent s'inscrire auprès de Madame Viollaz au 06 44 27 21 19.

ANIMATIONS EUROS 2016- Dans le cadre de l'EURO 2016, de nombreuses animations vont avoir lieu sur Evian. Parmi les animations auxquelles vous pourrez notamment participer en tant que comité de quartier :

Le samedi 2 juillet : tournoi de baby-foot de 10h-12h/14h-18h/finale sur la Place Charles de Gaulle.

Le dimanche 10 juillet : baby-foot humain de 15h à 19h square Buet.

Le grand week-end festif des 9 et 10 juillet au square Buet.

LES AQUA-QUARTIERS EVIAN - Concept original, le challenge des AQUA-QUARTIERS EVIAN va être lancé, cet été, par la Ville suite à la proposition d'une habitante.

Les différents quartiers Evianais sont invités à venir se mesurer sportivement et de manière festive, en équipes, les uns aux autres. La fête proposera, des challenges et jeux aquatiques pour tous les âges. Nous vous donnons déjà rendez-vous le 21 août 2016 de 16h à 19h45 au centre nautique d'Evian. Un repas pour les participants sera prévu à l'issue. Rassemblement, partage et convivialité entre habitants seront au cœur de cette journée festive. Vous pouvez dès à présent commencer à former vos équipes. Renseignements Référente Comités de Quartiers : 04 50 83 10 13.

FETE DE LA MUSIQUE- une animation musicale avec restauration et buvette est organisée le 25 juin à partir de 18h 30 par la Commission Citoyenneté, en partenariat avec l'association Evian d'en Haut à l'ancienne école de chez Bordet. Venez nombreux- Inscription uniquement pour les repas au 06 44 27 21 19.

## 7-Prochaine réunion

Il a été déterminé de manière concertée une prochaine réunion du comité en septembre prochain. Si possible un mardi et pas avant la deuxième quinzaine de septembre. Un Doodle leur sera envoyé mi-Août.